



**Des financements pour votre projet ?
Nos conseillers vous répondent.
Contactez-nous !**

Public (F/H)

Tout public, Public en emploi

Dates

Du 01/09/2020 au 21/12/2021

Modalités de formation possibles

Collectif, Formation en présentiel

Coût de la formation

22,00 euros/h

Lieux de la formation

GRETA PARIS INDUSTRIE
DÉVELOPPEMENT DURABLE
Lycée professionnel Gaston Bachelard
2 rue Tagore - 75013 PARIS
GRETA PARIS INDUSTRIE
DÉVELOPPEMENT DURABLE
Lycée professionnel Marcel Deprez
39 rue de la Roquette - 75011 PARIS

Contact

GRETA PARIS INDUSTRIE
DÉVELOPPEMENT DURABLE
Site d'Aubervilliers
134, rue d'Aubervilliers - 75019 PARIS
Tél : 01 40 64 13 80
Fax : 01 40 64 13 87
contact@gpi2d.greta.fr
http://www.gpi2d.greta.fr

Contact(s)

Taous BOUTFERNI
Coordonnatrice
Tél 01 53 82 11 72
taous.boutforni@gpi2d.greta.fr
Référente handicap : Eliane MATHIEU



Habilitations électriques pour electricien B2 B2V BC BR - recyclage

OBJECTIFS

Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'électricité et des risques présentés par le courant électrique.
Être chargé de consignation et d'intervention, de dépannage et d'entretien.
Permettre à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation.

PRÉREQUIS

Avoir des compétences en électricité dans le domaine de la tension d'utilisation, sur les ouvrages ou installations électriques.
Pour le B0 H0 H0V, aucun prérequis.
Pour les autres indices (B1, B2, BR, BC) prérequis minimum Électricien confirmé niveau CAP ou expérience professionnelle en qualité d'électricien.

CONTENUS

Programme conforme aux exigences de la norme NF C 18-510 :
Acquisition des connaissances théoriques générales dans le domaine :
- des grandeurs électriques;
- des effets du courant sur le corps;
- des zones d'environnement;
- des titres d'habilitation.

Identification des équipements de protection.
Compréhension de la conduite à tenir en cas d'accident.
Mise en pratique à travers des exercices et des manœuvres des travaux d'ordre électriques et non-électriques en terme d'identification des ouvrages BT, de fonctions des matériels électriques en terme d'identification des ouvrages BT, de fonctions des matériels électriques BT, de mesures de prévention, de niveaux d'habilitation nécessaires, de consignations ; d'analyse des risques ; de préparation des travaux hors tension avec ou sans voisinage ; de respect des consignes du chargé d'exploitation et des instructions de sécurité.

MODALITÉS D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

admission après entretien

RECONNAISSANCE DES ACQUIS

A l'issue de la formation, le formateur rédige un "avis après formation" et le remet à l'employeur et à l'apprenant. L'habilitation est délivrée par l'employeur. Elle est formalisée par un titre d'habilitation dont le contenu est défini par la norme NF C18-510.